

La Pointe Centrale Sud du Ferrouillet 2587m en circuit par la Brèche de la Roche Fendue et le Pas de la Coche

	Durée	9h
	Distance	19,3km
	Dénivelés positifs	1540m
	Dénivelés négatifs	1540m
	Point le plus haut	2587m (Sommet de la Pointe Centrale Sud du Ferrouillet)
	Point le plus bas	1274m (Pont de la Betta)
	Difficulté	T3 - Montée soutenue entre le Habert de Crop et le Col de la Mine de Fer. - Traversées de chaos de blocs entre le Col de la Mine de Fer et les Trois Laux - Itinéraire long, dénivellation importante et accès au sommet non balisé (cairns)
	Point de départ	Parking du Pont de la Betta (Commune de Laval-en-Belledonne)
	Type d'activité	Randonnée pédestre
	Localisation	Massif de Belledonne (Isère)

ITINÉRAIRE ÉTAPE PAR ÉTAPE :

- 1) Au départ du parking du Pont de la Betta suivre les panneaux indiquant le Lac de Crop (redescendre légèrement pour franchir le Pont de la Betta puis le sentier remonte plus sensiblement et franchit le Ruisseau de Crop via une passerelle).
- 2) De la passerelle, l'inclinaison du sentier s'adoucit et zigzague en sous bois jusqu'à atteindre la clairière du Deuxième Habert de Crop vers les 1700m d'altitude.
- 3) Le sentier se scinde en deux mais il faut rester sur le sentier principal bifurquant vers l'Est et la croupe cachant le Lac de Crop.

- 4) Du lac, poursuivre à gauche en suivant le sentier en direction du Col de la Mine de Fer. Le sentier s'incline davantage une fois les rives du lac passées puis il enchaîne les ressauts rocheux et petites combes jusqu'à atteindre les environs du Col de la Mine de Fer
- 5) Pas besoin d'aller jusqu'au panneau indicatif du col puisque la bifurcation est présente légèrement avant (on met pied sur le Gr738 en direction de la Brèche de la Roche Fendue).
- 6) On descend légèrement pour franchir une combe en aval du Sommet Colomb puis on remonte le pierrier jusqu'à la Brèche de la Roche Fendue (balisage Gr bien présent).
- 7) De la brèche, repérer une furtive sente sur la gauche, dans un premier temps sans cairns puis, une fois le ressaut franchi, on devine les petits tas de pierres beaucoup plus facile jusqu'à atteindre le sommet.
- 8) Du sommet, reprendre à l'identique jusqu'à la Brèche de la Roche Fendue puis basculer sur l'autre versant du col.
- 9) Une centaine de mètres sous la brèche, quitter le Gr et relier à vue les Trois Laux (possibilité de rester sur le Gr) et descendre ensuite le vallon émanant du lac (au Nord du Point 2327) jusqu'à remettre pied sur le Gr738.
- 10) A partir de là on suit le Gr738 en direction du Lac de la Coche, globalement descendant dans un premier temps, il opère une légère remontée au niveau du Clot du Ban.
- 11) Au Pas de la Coche, on reste sur le Gr en basculant vers le Habert d'Aiguebelle.
- 12) Bien se diriger jusqu'au Habert d'Aiguebelle qui marque notre sortie du Gr738. On met ainsi pied sur le GrP du Tour des Sept Laux.
- 13) On reste sur le GrP pendant 4km jusqu'aux baraquements du Pré de l'Arc. De ce point, on peut rester sur la large piste forestière pour relier le parking de départ ou alors traverser à travers champs en direction du Point 1381 qui marque le départ d'une sente et qui nous conduit directement jusqu'au parking.

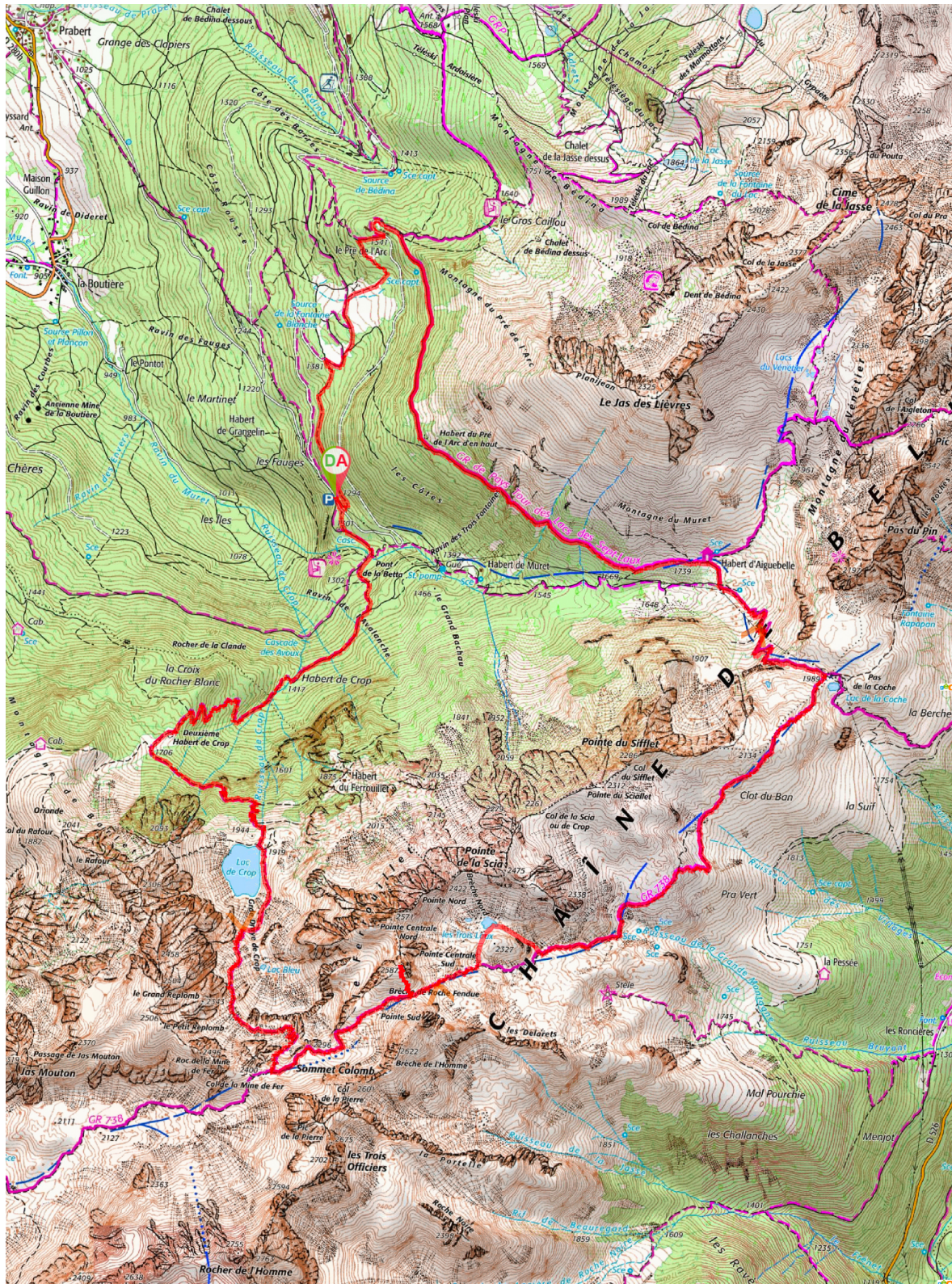
Infos utiles :

- **Chiens autorisés sur cet itinéraire.**
- **Présence potentielle de chiens de protection lors de la période d'estive.**
- **Sources sur l'itinéraire : Ruisseau de Crop / Lac de Crop / Trois Laux (attention lac qui s'assèche durant l'été / Deux sources sur le Gr reliant les Trois Laux au Pas de la Coche / Torrent près du Habert d'Aiguebelle et fontaine au refuge.**
- **Coins bivouac : Rives Nord du Lac de Crop (pas beaucoup de places) / Replat au niveau de la source du Ruisseau des Villages / Rives du Lac de la Coche.**
- **Habert d'Aiguebelle pour une nuitée en refuge.**

Tracé sur fond de carte :

Carte IGN nécessaire : 3335OT ou 3335OTR + 3335ET ou 3335ETR

Trace GPX téléchargeable directement sur le site <https://www.nttoporando.fr/> (au début de chaque article)



Avertissement : Le topo ci-présent ne peut être tenu pour responsable en cas de préjudice ou de dommage causé par l'utilisation des informations décrites. La météo, l'enneigement, la condition physique de l'individu ayant un impact sur la réalisation en toute sécurité de cette randonnée, chacun est responsable de son engagement en montagne.